



Meaux, mardi 7 juin 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/03054

Pris en application :

Code des transports

Modalités d'exploitation (Automatisation)**Rivière Marne - Ecluse de Saint Jean****Simple information (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 07/06/2022 de 08:00 à 18:00

- o Marne (écluse n°10 de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux)
pk 87,107

- à partir du 11/06/2022 à 08:00 au 16/06/2022 à 18:00

- o Marne (écluse n°10 de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux)
pk 87,107

- à partir du 21/06/2022 à 08:00 au 06/07/2022 à 18:00

- o Marne (écluse n°10 de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux)
pk 87,107

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que l'écluse de Saint Jean est mise en automatique pendant les périodes définies dans le présent avis à la batellerie.

Nous vous invitons à contacter l'itinérant au 01.60.23.60.73 en cas de problème sur cet ouvrage durant les jours d'automatisation.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Marne, Barrage de la Marne, 77109 MEAUX CEDEX

Tél : 01 60 24 76 76 - Fax : 01 64 33 57 16

Date limite d'affichage :

07/07/2022

Chef Pôle Exploitation

Signé

STEPHANIE MAYEUX

UTI Marne

Barrage de la Marne

77109 MEAUX CEDEX

Tél : 01 60 24 76 76 - Fax : 01 64 33 57 16